

# Mémoire en prévision du budget fédéral de 2018

Thompson Rivers University Students Union

Comité permanent des  
finances de la Chambre des  
communes

# RÉSUMÉ

## **Quelles mesures fédérales peuvent aider les Canadiens à être plus productifs?**

Dans le budget fédéral de 2018, nous demandons que les investissements publics dans les programmes fédéraux du Régime enregistré d'épargne-études (REEE) et du crédit d'impôt pour frais de scolarité soient éliminés graduellement et que ces sommes soient réinvesties en vue d'étoffer les programmes de subventions accordées selon les besoins pour les étudiants postsecondaires.

### **Résumé**

Au nom des membres de l'association étudiante de l'Université Thompson Rivers, nous déposons le présent mémoire qui contient des mesures visant à accroître la productivité des Canadiens grâce à une politique fédérale sur l'aide financière aux étudiants. Nos membres sont convaincus qu'un meilleur accès à l'éducation postsecondaire est un moyen sans pareil de préparer un avenir prospère et productif pour notre pays.

Pour faire en sorte que les deniers publics soient utilisés efficacement, les investissements du fédéral dans l'aide financière aux étudiants doivent être mesurés en fonction de leurs effets sur les taux de participation, d'achèvement et de transition.

Le programme du Régime enregistré d'épargne-études (REEE) est surtout avantageux pour les familles les plus fortunées qui épargneraient pour les études de leurs enfants même en l'absence d'une subvention de contrepartie du gouvernement fédéral. Cela signifie que le programme est un incitatif médiocre pour l'amélioration des résultats, parce qu'il n'est pas ciblé sur les étudiants qui font face à des obstacles financiers aux études postsecondaires.

Le crédit d'impôt pour frais de scolarité est problématique, parce qu'il est souvent transféré à un membre de la famille ou parce qu'il est utilisé au cours d'une année postérieure. Comme le mentionnait le budget fédéral de 2016 en ce qui concerne les crédits d'impôt pour les études postsecondaires, « (c)es crédits ne tiennent pas compte du revenu et fournissent souvent un faible soutien direct aux étudiants au moment où ils en ont le plus besoin<sup>1</sup> ».

Le programme fédéral de subventions accordées selon les besoins est basé sur le revenu et fait en sorte que chaque dollar investi dans le programme est utilisé efficacement et aide les étudiants qui font face à des obstacles financiers. Les subventions accordées selon les besoins sont efficaces parce qu'elles sont transparentes au plan financier et qu'elles sont accordées au

moment où des dépenses doivent être faites, ce qui encourage les étudiants à se livrer à une planification financière efficace.

Compte tenu de ces résultats, nous recommandons d'éliminer graduellement l'investissement actuel dans les subventions de contrepartie du REEE ainsi que dans les crédits d'impôt pour frais de scolarité et de réinvestir ces sommes pour étoffer la valeur du programme fédéral de subventions accordées en fonction des besoins aux étudiants à revenu faible et moyen.

# Table des matières

## Table des matières

Résumé.....	2
Productivité.....	4
Résultats.....	4
Participation.....	4
Achèvement.....	4
Transition des études.....	4
REEE.....	5
Crédits d'impôt.....	6
Subventions accordées en fonction des besoins.....	7
Conclusion.....	7
Notes en fin de texte.....	8

# Productivité

## Productivité

L'éducation postsecondaire (EPS) est vitale pour la productivité des Canadiens en tant que particuliers ainsi que de la société canadienne dans son ensemble. Les personnes qui ont fait des études postsecondaires peuvent s'attendre à gagner 635 000 \$ de plus au bout de vingt années de travail que celles qui ont fait des études secondaires<sup>2</sup>. Elles sont aussi beaucoup plus susceptibles de trouver et de conserver un emploi intéressant, et le taux de chômage des étudiants postsecondaires est beaucoup moins élevé que celui des personnes qui n'ont pas de diplôme<sup>3</sup>. Pour ces motifs, les diplômés de l'EPS paient davantage d'impôts et sont moins dépendants des services sociaux, ce qui se traduit par une augmentation de 6 % de la production pour chaque année d'EPS réussie<sup>4</sup>.

Par conséquent, l'un des principaux moyens d'accroître la productivité au Canada doit comprendre une stratégie postsecondaire qui est axée sur les résultats. L'outil le plus direct dont dispose le gouvernement fédéral pour changer les résultats de l'EPS est l'aide financière aux étudiants.

## Résultats

Pour que le pays bénéficie de l'intégralité des avantages sociaux, économiques et financiers de l'éducation postsecondaire, les politiques et les ressources fédérales doivent être orientées vers la réussite et doivent être mesurées en fonction des résultats suivants :

### Participation

- Les taux de participation doivent correspondre aux demandes prévues du marché du travail ou les surpasser;
- Les taux de participation devraient être à peu près égaux pour tous les revenus.

### Achèvement

- Le délai d'achèvement moyen devrait se rapprocher autant que possible de celui des études à temps plein ininterrompues dans un programme donné;
- Les taux de persistance et d'achèvement devraient être supérieurs à 90 %;
- Les finances devraient être éliminées comme principale raison de l'abandon des études.

### Transition des études

- Le taux de transition vers l'emploi devrait se chiffrer à 100 %;

- L'emploi, la carrière et les décisions entrepreneuriales des diplômés ne devraient pas être influencés par des dettes.

Le présent mémoire analysera à quel point le programme fédéral de REEE ainsi que le crédit d'impôt pour frais de scolarité permettent d'atteindre ces résultats de manière efficace et efficiente, comparativement aux subventions accordées en fonction des besoins.

### **REEE – De l'aide où elle est le moins nécessaire**

Le principal volet du programme fédéral du REEE est la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE). Ce programme verse une contrepartie de 20 % des cotisations annuelles qu'une personne peut verser, jusqu'à concurrence de 7 200 \$ à vie en subventions fédérales dans le cadre du REEE<sup>5</sup>. Le programme du REEE comprend en outre deux volets qui s'adressent aux familles à revenu faible, le Montant supplémentaire de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (MSSCEE) et le Bon d'études canadien (BEC)<sup>67</sup>.

Les programmes d'épargne-études sont problématiques du point de vue de l'augmentation des taux de participation, parce celles et ceux qui peuvent se permettre d'épargner pour l'éducation postsecondaire d'un enfant ont généralement déjà les moyens et l'intention d'en payer les coûts. Par contre, les familles à plus faibles revenus ont souvent besoin d'une meilleure aide financière, mais elles sont beaucoup moins susceptibles de pouvoir se permettre un compte de REEE. Un rapport paru en 2015 sur les programmes d'épargne-études fédéraux indique que 50 % de toutes les subventions fédérales au REEE sont versés à des ménages qui gagnent plus de 90 000 \$ par année, ce qui représente des dépenses de 400 millions de dollars<sup>8</sup>. Il s'agit d'un investissement public qui arrive mal à stimuler la participation et qui a donc des répercussions marginalement positives sur la productivité.

Les programmes de REEE présentent aussi des avantages limités en ce qui concerne l'augmentation des taux d'achèvement, étant donné que les étudiants qui ont le plus besoin d'une aide financière pour mener à terme leurs études sont moins susceptibles d'avoir un compte de REEE. De plus, même les ménages à plus faible revenu qui ont un compte de REEE réussissent en moyenne à épargner 26 000 \$ de moins que les ménages à revenu plus élevé<sup>910</sup>. Cela signifie que les étudiants à plus faible revenu sont susceptibles d'épuiser leurs économies en REEE à mi-parcours de leurs études, ce qui réduit leurs possibilités d'achèvement.

Si on s'efforce de rendre les niveaux d'endettement supportables, on fera en sorte que les étudiants réussissent la transition vers la population active à la fin de leurs études. Les REEE ne sont pas utiles pour maximiser les taux de transition, parce qu'ils sont principalement utilisés par des étudiants qui vivent dans des ménages à revenu plus élevé et qui ont tendance à être moins endettés.

### **Crédits d'impôt – Trop complexes et souvent inutilisés**

Il est peu probable que les crédits d'impôt pour les études soient un facteur susceptible de faire augmenter les taux de participation dans le réseau postsecondaire, parce qu'ils sont généralement transférés à une année postérieure ou à un membre de la famille, n'offrant ainsi aux étudiants aucun allégement ni sécurité au plan financier<sup>11</sup>.

Les crédits d'impôt sont l'un des types les moins efficaces d'aide financière aux étudiants en ce qui concerne l'augmentation des taux de participation. Les avantages financiers que procurent les crédits d'impôt sont les plus grands les années pendant lesquelles l'étudiant gagne le plus d'argent. Par contre, quand un étudiant a moins de revenu et qu'il a donc davantage besoin d'aide financière, les crédits d'impôt sont le moins utiles. Cela donne un mécanisme d'aide financière dans lequel les étudiants qui sont déjà en bonne situation financière sont récompensés davantage, tandis que d'autres qui éprouvent des difficultés sont laissés pour compte.

En ce qui concerne la transition, les crédits d'impôt aident à réduire la dette une fois que l'étudiant a terminé ses études ou a décroché. Mais le nombre de diplômés aidés par les crédits d'impôt est fonction du nombre d'étudiants qui participent et achèvent leurs études. Étant donné que les crédits d'impôt ne réussissent pas à améliorer les taux de participation ou d'achèvement, ils ont aussi une efficacité limitée en ce qui a trait à la transition des étudiants vers la population active.

## Subventions accordées en fonction des besoins

Ces lacunes des crédits d'impôt aux études postsecondaires ont été soulignées dans le budget fédéral de 2016; le gouvernement fédéral élimine donc graduellement le Crédit d'impôt pour études et manuels en 2017, préférant augmenter la valeur du programme fédéral de subventions accordées en fonction des besoins. Comme le signale le budget fédéral de 2016, « (c)es crédits ne tiennent pas compte du revenu et fournissent souvent un faible soutien direct aux étudiants au moment où ils en ont le plus besoin<sup>12</sup> ». Même si l'élimination graduelle du Crédit d'impôt pour études et manuels est un pas dans la bonne direction, elle ne touche pas le principal crédit d'impôt pour les études secondaires, soit celui qui est accordé pour les frais de scolarité. Le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales de 2017 faisait état d'une augmentation de 300 millions de dollars des dépenses prévues relativement à l'actuel crédit d'impôt pour les frais de scolarité entre 2016 et 2018, faisant passer le total à 1,545 milliard de dollars<sup>13</sup>. Il s'agit d'un investissement public important qui pourrait aider les Canadiens à devenir plus productifs s'il était consacré aux subventions accordées en fonction des besoins.

### Subventions accordées en fonction des besoins – *Ciblées, opportunes et efficaces*

La valeur du programme fédéral de subventions accordées en fonction des besoins à l'intention des étudiants à revenu faible et moyen a augmenté de 50 % en 2016; il verse 3 000 \$ aux étudiants à faible revenu et 1 200 \$ aux étudiants à revenu moyen<sup>14</sup>.

Un programme de subventions en fonction des besoins réussit efficacement à faire augmenter les taux de participation, parce qu'il est transparent et qu'il fournit aux étudiants une aide financière dès le départ, avant qu'ils aient à éponger des coûts. L'étudiant peut être certain du montant auquel il est admissible et il est informé des critères liés à l'octroi de la subvention avant de débiter ses études. Cela aide les étudiants à faible revenu et ceux qui hésitent à s'endetter à connaître leurs ressources financières, ce qui accroît les taux de participation.

Les subventions accordées en fonction des besoins sont aussi efficaces pour maximiser les taux d'achèvement. L'étudiant peut être certain de la subvention qu'il recevra chaque année avant d'éponger des coûts en vue de son année d'études. Cela aide à rassurer les étudiants qui hésitent à s'endetter pendant toutes leurs études. Le montant de la subvention est également proportionnel aux besoins financiers, de sorte que chaque dollar versé en aide financière maximise les taux d'achèvement.

Les subventions en fonction des besoins sont plus avantageuses pour les taux de transition que les autres formes d'aide financière, parce qu'elles aident beaucoup plus d'étudiants à participer et à terminer leurs études. Cela signifie qu'un plus grand nombre d'étudiants de tous les segments socioéconomiques feront la transition vers le marché du travail grâce à un régime étoffé de subventions en fonction des besoins.

## **Conclusion**

Compte tenu de l'analyse qui précède, nous recommandons que le montant total de l'investissement fédéral dans le REEE et dans les crédits d'impôt aux études soit transféré dans le programme fédéral de subventions en fonction des besoins. Cette augmentation de la valeur du programme de subventions se ferait à coût nul, mais elle améliorerait les taux de participation, d'achèvement et de transition. Chaque dollar investi dans des subventions en fonction des besoins de préférence à d'autres formes d'aide financière aux étudiants est un outil plus efficace pour attirer des étudiants dans le réseau postsecondaire, pour les aider à achever leurs études et pour faire en sorte qu'ils connaissent une transition réussie vers le marché du travail.

---

<sup>1</sup> Canada, ministère des Finances, *Assurer la croissance de la classe moyenne*, Ottawa, gouvernement du Canada, 2016. Site Web du gouvernement du Canada le 10 juillet 2017.

<sup>2</sup> Canada, Statistique Canada, Division de l'analyse et de la modélisation, *Les gains cumulatifs des diplômés postsecondaires sur 20 ans : résultats selon le domaine d'études*, par Yuri Ostrovsky et Marc Frenette, Ottawa, Statistique Canada, 2014. Site Web de Statistique Canada, le 10 juillet 2017.

<sup>3</sup> *Taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint*, [Statcan.gc.ca](http://Statcan.gc.ca), Statistique Canada, le 30 novembre 2015. Site Web le 10 juillet 2017.

<sup>4</sup> Canada, Sénat, Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie du Sénat, *Ouvrir la porte : surmonter les obstacles aux études postsecondaires au Canada*, Ottawa, Ontario, Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, 2011, gouvernement du Canada. Site Web le 10 juillet 2017.

<sup>5</sup> Gouvernement du Canada, Agence du revenu du Canada, Direction générale des services aux contribuables et de la gestion des créances, *Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)*, gouvernement du Canada, Agence du revenu du Canada, Direction générale des services aux contribuables et de la gestion des créances, Direction générale des services aux contribuables, gouvernement du Canada, Agence du revenu du Canada, Direction générale des affaires publiques, Direction des médias électroniques et imprimés, le 16 novembre 2016. Site Web le 10 juillet 2017.

<sup>6</sup> *Idem.*

<sup>7</sup> Gouvernement du Canada, Agence du revenu du Canada, Direction générale des services aux contribuables et de la gestion des créances, *Bon d'études canadien (BEC)*, gouvernement du Canada, Agence du revenu du Canada, Direction générale des services aux contribuables et de la gestion des créances, Direction générale des services aux contribuables, gouvernement du Canada, Agence du revenu du Canada, Direction générale des affaires publiques, Direction des médias électroniques et imprimés, le 16 novembre 2016. Site Web le 10 juillet 2017.

<sup>8</sup> Canada, Emploi et Développement social Canada, Direction générale de la politique stratégique et de la recherche, *Rapport d'évaluation sommative sur le Programme canadien pour l'épargne-études – Rapport final*, Ottawa, Emploi et Développement social, 2016, Emploi et Développement social Canada. Site Web le 10 juillet 2017.

<sup>9</sup> *Idem.*

<sup>10</sup> Canada, Bureau du directeur parlementaire du budget, *Établissement des coûts, Dépenses fédérales pour l'éducation postsecondaire*, Elizabeth Cahill et Nigel Wodrich, Ottawa, Directeur parlementaire du budget, 2016, Bureau du directeur parlementaire du budget. Site Web le 10 juillet 2017.

<sup>11</sup> *Idem.*

<sup>12</sup> Canada, ministère des Finances, *Assurer la croissance de la classe moyenne*, Ottawa, gouvernement du Canada, 2016. Site Web du gouvernement du Canada le 10 juillet 2017.

<sup>13</sup> Canada, Emploi et Développement social Canada, Direction générale de la politique stratégique et de la recherche, *Rapport d'évaluation sommative sur le Programme canadien pour l'épargne-études – Rapport final*, Ottawa, Emploi et Développement social, 2016, Emploi et Développement social Canada. Site Web le 10 juillet 2017.

<sup>14</sup> Canada, ministère des Finances, *Assurer la croissance de la classe moyenne*, Ottawa, gouvernement du Canada, 2016. Site Web du gouvernement du Canada le 10 juillet 2017.